

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2023-156

ARRÊTÉ

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de l'entreprise Franck FER Déconstruction 16, rue de Montaigne 62670 MAZINGARBE
afin de garantir le bon déroulement des travaux de réhabilitation du club des aînés 11, rue de
Ledringhem à Wormhout,

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit sur deux emplacements situés face aux 12/14 rue de
Ledringhem, **et ce, deux jours durant la période du 31 juillet au 11 août 2023.**

**L'entreprise Franck FER est autorisée à poser une benne devant et le long du 11 rue de
Ledringhem.**

ARTICLE 2 : L'entreprise Franck FER devra mettre en place une signalisation réglementaire afin de
prévenir les usagers de la rue de Ledringhem.

ARTICLE 3 : La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent
arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à :

L'entreprise Franck FER

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT,

Monsieur le Responsable Arrondissement Voirie Départementale à Dunkerque,

Monsieur le Lieutenant Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,

Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,

Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,

MM. les Présidents des Syndicats de Transports,

MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ,

Au réseau Arc-en-Ciel et Delgrange Voyages.

Fait à WORMHOUT, le 5 juillet 2023

Le Maire,

David CALCOEN

Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 05/07/2023
Le Maire,
David CALCOEN



Pour le Maire,
l'Adjoint délégué
Florence DEHONDT

Pour le Maire,
l'Adjoint délégué
Florence DEHONDT